

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LE PROJET DE LOI C-22—LA DÉCLARATION ATTRICUÉE AU NÉGOCIATEUR

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce matin lors d'un discours prononcé devant un groupe d'hommes d'affaires à Toronto, M. Simon Reisman, le négociateur en chef de l'accord de libre-échange, a déclaré que le 3 octobre, soit le dernier jour des négociations, l'équipe de négociation canadienne était prête à troquer le projet de loi C-22 sur les brevets pharmaceutiques comme élément de concession en échange de l'exemption de l'article 337 du Trade Bill.

Le premier ministre peut-il reconnaître que cette déclaration contredit totalement celles qu'ont faites sous serment d'office à la Chambre des ministres, selon lesquelles le projet de loi C-22 n'a jamais fait partie de ces concessions?

Après cette déclaration officielle du négociateur en chef, quelles mesures entend prendre le premier ministre à l'encontre des ministres qui ont fait de telles déclarations? Va-t-il confirmer que le projet de loi fait effectivement partie des concessions faites aux États-Unis par le gouvernement pour obtenir une entente?

M. Clark (Yellowhead): S'agit-il encore une fois d'un spécial Axworthy?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ce ne serait pas la première fois que le député répète des propos à la Chambre en les ayant déformés au préalable. Je n'accepte pas son préambule. Je déclare catégoriquement, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, que ce qu'il essaie de faire dire au négociateur en chef est faux. Nous n'avons jamais proposé le projet C-22, ni en partie, ni en totalité, comme élément de négociation. La question a été abordée en long et en large à la Chambre bien des fois. Je maintiens ce qui a été dit à la Chambre.

LE PROJET DE LOI OMNIBUS SUR LE COMMERCE À L'ÉTUDE AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je vais poser ma question supplémentaire au premier ministre puisqu'il y a maintenant contradiction évidente entre les déclarations du chef négociateur et celles du ministre des Finances.

M. Clark (Yellowhead): Donnez-nous la citation exacte.

M. Axworthy: M. Reisman a dit que si le Canada n'était pas exempté des dispositions du projet de loi omnibus sur le commerce à l'étude au Congrès américain, de graves difficultés surgiraient, pire qu'il n'y aurait pas d'accord de libre-échange.

Des voix: Lisez le texte de cette déclaration.

M. Axworthy: Cela étant, pourquoi le gouvernement s'apprête-t-il à signer cette entente sans savoir ce que comportera ce projet de loi omnibus? N'est-il pas en train d'agir de façon précipitée? M. Reisman exposait-il la politique gouvernementale lorsqu'il a déclaré qu'aucun accord ne devrait être

Questions orales

conclu si le Canada n'est pas exempté des dispositions de ce projet de loi omnibus en matière de commerce?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, l'unique contradiction à la Chambre actuellement est la position de ce député du parti libéral et 48 p. 100 de tous les députés libéraux qui sont favorables au libre-échange.

LES CONSÉQUENCES QU'ENTRAÎNERAIT L'ANNULATION DE L'ACCORD

M. Gerry St. Germain (Mission—Port Moody): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre du Commerce extérieur. Dernièrement, les chefs du Parti libéral et du Nouveau parti démocratique ont déclaré que s'ils en avaient l'occasion, ils interviendraient directement sans hésitation pour détruire toute entente de libre-échange canado-américaine déjà ratifiée.

Comme nous le savons tous, le Canada a la réputation d'honorer les engagements qu'il prend et les ententes qu'il conclut avec les États-Unis et tous les autres pays. Nous jouissons d'un grand respect pour cette attitude.

Quelles seraient les conséquences pour les Canadiens . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est hypothétique.

M. St. Germain: . . . si l'on annulait cet accord commercial historique?

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est antiréglementaire.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, c'est une question qui tombe vraiment à point.

Des voix: Oh, oh!

Mlle Carney: On y a très bien répondu aujourd'hui dans le *Globe and Mail* qui signale qu'ils démantèleraient la nouvelle commission commerciale canado-américaine chargée de surveiller les échanges. Ils détruiraient les nouveaux tribunaux commerciaux bilatéraux prêts à prendre des décisions contraignantes.

● (1500)

Ils aboliraient pour les hommes politiques américains l'obligation d'exclure le Canada lorsqu'ils se lancent à fond de train dans des attaques contre le reste du monde. Ils remplaceraient le groupe de personnes chargées de rédiger de nouvelles lois commerciales entre nos deux pays. Ils réimposeraient des droits de douane élevés sur de nombreuses marchandises exportées aux États-Unis. Ils exigeraient la réimposition de tous les contingents et de tous les droits douaniers sur la viande, le porc et le poisson à destination des États-Unis. Ils refuseraient les quatre milliards de dollars de contrats de fournitures du gouvernement que nous avons négociés. Ils abandonneraient l'Accord sur l'automobile à la merci des hommes politiques américains, ce qui ne les empêcherait pas à la fin de la journée de prétendre qu'ils ont sauvé le Canada.